

"Gestionnaire Comptable et Fiscal" – GCF

Conditions d'admission :

Titulaire d'un niveau BAC ou personne justifiant d'une expérience professionnelle de 2 ans.

Entretien de motivation

Public visé

- Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi, étudiants

Formation en alternance :

- En contrat d'apprentissage
- En contrat de professionnalisation

Exemples de débouchés

Comptable gestionnaire, comptable, comptable unique, comptable général, collaborateur de cabinet comptable, chef comptable, responsable comptable, responsable comptable et financier.

Objectifs de la formation

Formation sanctionnée par le passage du Titre Professionnel de « Gestionnaire comptable et fiscal ». Titre de niveau 5, inscrit au RNCP (RNCP31677), délivré par un jury de professionnels.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31677/>

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels
- Etablir et contrôler les déclarations fiscales
- Mettre en oeuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise

Modalités d'évaluation

Formation découpée en 3 blocs de compétences :

Bloc 1 RNCP31677BC01 Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels

- Réaliser l'arrêté des comptes.
- Réviser et présenter les comptes annuels.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation :

2

entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Bloc 2 RNCP31677BC02 Etablir et contrôler les déclarations fiscales

- Etablir et contrôler les déclarations fiscales périodiques.
- Etablir et contrôler les déclarations fiscales annuelles.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Bloc 3 RNCP31677BC03 Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise

- Analyser les états de synthèse.
- Etablir des prévisions financières.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Chaque bloc de compétence peut être validé de façon indépendante.

PROGRAMME DE FORMATION

Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels

- Réaliser l'arrêté des comptes
- Réviser et présenter les comptes annuels

Établir et contrôler les déclarations fiscales

- Établir et contrôler les déclarations fiscales périodiques
- Établir et contrôler les déclarations fiscales annuelles

Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise

- Analyser les états de synthèse
- Établir des prévisions financières

Stage en entreprise : 210 heures de stage en entreprise seront réalisées

Durée de la formation et modalités d'organisation :

- Durée totale de la formation 735 heures
- 525 heures en présentiel en centre de formation
- 210 heures de stage en entreprise

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Modalités de la formation

- Formation présentielle avec périodes de stage
- Formation collective et individualisée

- Moyens pédagogiques

Salle de formation équipée

- Paper-Board
- Tableau blanc
- Vidéo-projecteur
- Ordinateurs (mis à disposition d'un ordinateur par apprenant) avec connexion internet
- Supports papier de cours et d'exercices remis par le formateur

Méthodes d'apprentissage :

- Apports théoriques en salle, autoformation accompagnée
- Mises en situation pratiques en plateau technique
- Application réelle lors des périodes de stage
- Équipe pédagogique
- Formateurs professionnels du métier et formées à la pédagogie pour adultes
- Responsable de formation
- Direction de centre
- Conseiller/conseillère emploi
- Référent handicap
- Équipe administrative

Techniques pédagogiques :

- Séances en présentiel en salle de formation

- Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques
- Etudes de cas
- Exercices individuels et en sous-groupes